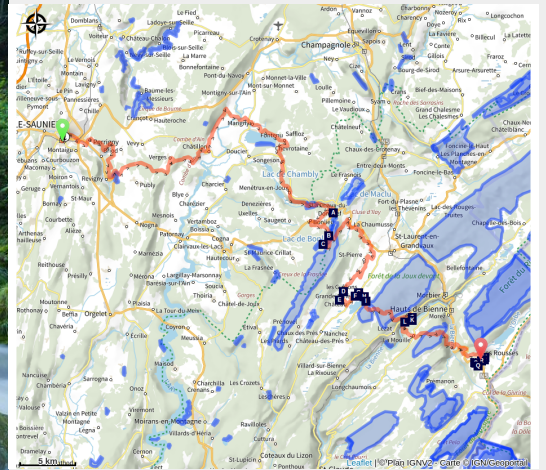


GR 559 de Lons-le-Saunier aux Rousses

Lons Agglomération



Les cascades du Hérisson - l'Eventail (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Le GR559 relie la plaine à la montagne, de Lons-le-Saunier, ville thermale et patrie de Rouget de Lisle, à la Station des Rousses en 95 km. Idéal pour découvrir les différentes facettes du Jura, entre Vignoble, Pays des Lacs et Haut-Jura, ce GR est sans doute l'un des plus sauvages du département.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 5 jours

Longueur : 100.1 km

Dénivelé positif : 3291 m

Type : Itinérance

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Lons-le-Saunier

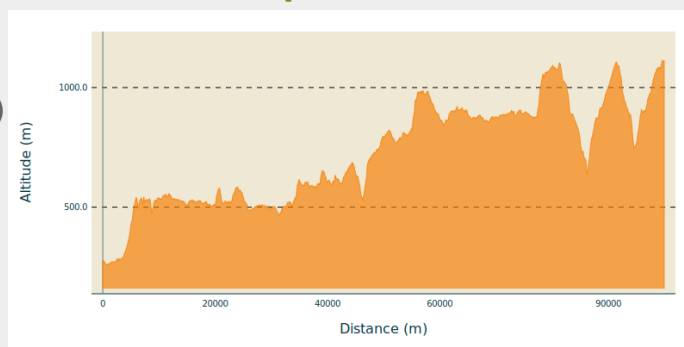
Arrivée : Les Rousses

Balisage :  GR® (Grandes Randonnées)

Communes : 1. Lons-le-Saunier

2. Perrigny
3. Montaigu
4. Conliège
5. Revigny
6. Pully
7. Briod
8. Vevy
9. Verges
10. Châtillon
11. Hauteroche
12. Marigny
13. Fontenu
14. Songeson
15. Doucier
16. Menétrux-en-Joux
17. Bonlieu
18. La Chaux-du-Dombief
19. Saint-Pierre
20. Saint-Laurent-en-Grandvaux
21. Grande-Rivière-Château
22. Morbier
23. Hauts de Bienne
24. Longchaumois
25. Les Rousses

Profil altimétrique

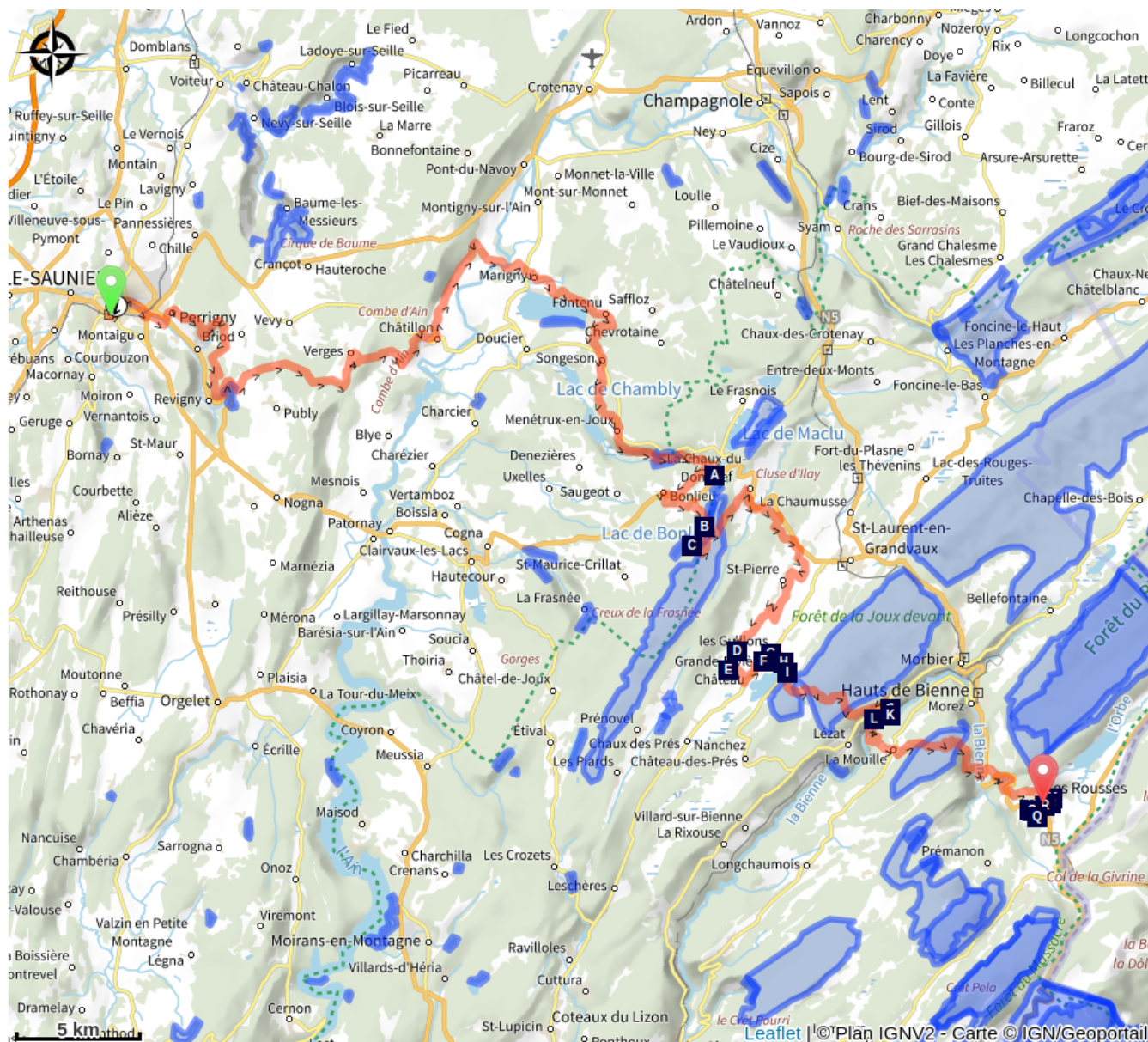


Altitude min 259 m Altitude max 1113 m

La mosaïque des paysages, l'enchaînement des grands sites naturels comme la reculée de Conliège, le lac de Chalain, les cascades du Hérisson, le plateau des 4 lacs, le lac de Bonlieu, le lac de l'Abbaye, la vallée de la Bienne et la Station verte des Rousses raviront les randonneurs itinérants !

Les grands espaces, la faune et la flore préservées du Parc naturel régional du Haut-Jura et les visites de fruitières à Comté termineront d'émerveiller les randonneurs à la recherche de dépaysement et d'air pur...

Sur votre route...



- | | |
|---|--|
| La cascade du Saut Girard (A) | Lac de Bonlieu (B) |
| Belvédère de la Ronde (C) | Les prairies sèches (D) |
| Les pelouses sèches (E) | Le silo à images des Guillons (F) |
| Le Pardon des Guillons (G) | Le jardin du temps et de l'espace (H) |
| Site et église de l'Abbaye (I) | Les cuisiniers de la Ligne des Hirondelles (J) |
| Les pelouses sèches (K) | Le tunnel de la Gouille au Cerf (L) |
| La maison du 509, route du Noirmont (M) | Classification des fourmis (N) |

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking derrière la gare de Lons-le-Saunier

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CASCADES DU HÉRISSON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction,

l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises des Cascades du Hérisson sur la commune de Ménétrux-en-Joux.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - BONLIEU - LA VASSIERE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harlebièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Vassière sur la commune de Bonlieu.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CREUX DE REVIGNY

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Creux de Revigny sur la commune de Revigny.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - FALAISES DE LA FORET DE BONLIEU

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Forêt sur la commune de Bonlieu.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris

engins volant téléguidé

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

i Lieux de renseignement

Jura Tourisme & Attractivité

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>



Sur votre route...



La cascade du Saut Girard (A)

Marchez quelques mètres pour arriver à cette magnifique cascade. Baissez les yeux : la cascade dévale ses 35 mètres de haut en plusieurs sauts majestueux. , la cascade du Saut Girard appelé aussi Saut de la Forge tire son nom de la production d'énergie pour une clouterie présente autrefois sur le site. Elle est la première des cascades du Hérisson: sept chutes toutes différentes et plus magnifiques les unes que les autres. Suivez le fil de l'eau: en 3 h aller-retour, vous pouvez les contempler et profiter de la fraîcheur qu'elles procurent. Comme le font les Jurassiens qui aiment faire connaître cette cascade tout en préservant son caractère exceptionnel, respectez ce site classé! Pourquoi le Hérisson? La rivière Hérisson est alimentée par les lacs d'Ilay et de Bonlieu et doit son nom à son origine "Yrisson" qui signifie eau sacrée. Le point pratique La baignade est interdite.



Lac de Bonlieu (B)

C'est dans un cirque recouvert par la forêt que se dissimule ce lac glaciaire. Vous avez sous les yeux l'un des lacs les plus pittoresques et sans doute le plus romantique de la région. Imprégnez-vous du calme et de la sérénité qui se dégagent de ce lieu propice à la méditation... Peut-être arriverez-vous à imaginer ce que ressentaient les moines de la Chartreuse de Bonlieu, fondée au 12ème siècle sur les rives du lac et aujourd'hui entièrement disparue. Le point pratique La baignade est interdite.



Belvédère de la Ronde (C)

C'est dans un cirque recouvert par la forêt que se dissimule ce lac glaciaire. Regardez. Droit devant vous: l'étendue paisible et sauvage du lac de Bonlieu, lovée dans son écrin de verdure. Et laissez s'échapper votre regard: la nature sauvage semble ici s'étirer à l'infini



Les prairies sèches (D)

Un sol peu épais, une exposition favorable au soleil, une faible capacité à retenir l'eau et la quasi-absence d'amendements. Les prairies sèches regorgent cependant de biodiversité : germandrée des montagnes, thym serpolet, sermontain et orchis militaire sont autant d'espèces floristiques que l'on peut rencontrer en prenant le temps d'observer ce petit monde. Mais on n'observe qu'avec les yeux ; plus d'un quart des espèces protégées en France sont issues de ce milieu. Les pelouses sèches sont en effet en régression à cause de l'embroussaillage, dû à l'abandon de ces terres plus difficiles à exploiter.

Crédit : F. Jeanparis

Les pelouses sèches (E)

Un sol peu épais, une exposition favorable au soleil, une faible capacité à retenir l'eau et la quasi-absence d'amendements. Les pelouses sèches regorgent cependant de biodiversité : germandrée des montagnes, thym serpolet, sermontain et orchis militaire sont autant d'espèces floristiques que l'on peut rencontrer en prenant le temps d'observer ce petit monde. Mais on n'observe qu'avec les yeux ; plus d'un quart des espèces protégées en France sont issues de ce milieu. Les pelouses sèches sont en effet en régression à cause de l'embroussaillage, dû à l'abandon de ces terres plus difficiles à exploiter.



Le silo à images des Guillons (F)

Le silo à images abrite une interprétation à 360° sur le lac, le plateau du Grandvaux et le Lapiaz des chauvins. Activités agricole, lac et tourbières n'auront plus de secret pour vous en sortant du silo.

Crédit : Gilles Prost - PNRHJ



Le Pardon des Guillons (G)

Claude Guillon, sacristain de la paroisse entre 1574 et 1613, fit ériger en 1605 cet oratoire dans son hameau natal. Ce petit édifice en pierres a été rénové en 1986 par la commune de Grande-Rivière et déplacé sur un promontoire, non loin de son emplacement d'origine.

Crédit :



Le jardin du temps et de l'espace (H)

«Un jardin ... comme un labyrinthe qui projette au-delà du temps et de l'espace.» ainsi témoigne Amy O'Neill, artiste conceptrice de ce jardin. Souhaité par la commune de Grande Rivière, durement éprouvée par les deux guerres mondiales, ce jardin paysager, en rassemblant les monuments aux morts de 14 - 18 et de 39 - 45, est un lieu à la mémoire de l'ensemble des guerres passées ou actuelles au travers du monde. En invitant à la déambulation, ce lieu propose aux visiteurs une réflexion autour de la notion de paix et de la capacité des peuples à s'unir et à résister aux extrémismes.

Crédit : Nina Verjus - PNRHJ



Site et église de l'Abbaye (I)

On attribue aux moines de Saint-Claude l'établissement, au 6ème siècle, d'un monastère au sud-ouest du lac de l'Abbaye sur l'île dite de sur la Motte. Puis, probablement tombé en désuétude pendant plusieurs siècles, un second monastère lui succéda au 12ème siècle (1172) édifié au nord-est du lac à l'emplacement actuel du hameau de l'Abbaye par les chanoines de l'abbaye d'Abondance (augustins de Haute-Savoie). Le statut d'abbaye, desservie par un abbé particulier, a demeuré un siècle, jusqu'à ce que le monastère fasse l'objet d'un échange de biens entre l'abbé d'Abondance et celui de Saint-Claude. De nouveau dépendante de l'abbaye de Saint-Claude, l'abbaye du Grandvaux recouvre un statut de prieuré. Des constructions fortifiées au 12ème siècle auxquelles on accédait par un pont-levis, il subsiste aujourd'hui un ancien bâtiment de ferme (appelé La Joséphine du nom de l'ancienne propriétaire des lieux), un presbytère et une église, dédiée à Notre-Dame de la Nativité, à l'instar de celle d'Abondance. Le site est classé depuis le 15 septembre 1966. Un site à découvrir à travers une déambulation en 4 tableaux, évoquant l'histoire du site.

Source : Grandvaux et Malvaux, édition PNR du Haut-Jura

Crédit : N Relin



Les cuisiniers de la Ligne des Hirondelles (J)

Les paysages et les ouvrages de la ligne ferroviaire, qui dessert le Haut-Jura, aujourd'hui Ligne des Hirondelles, ont contribué à bâtir l'histoire de ce qui fut une véritable aventure humaine. Elle a vu le jour grâce au génie et à la ténacité des hommes qui posèrent, entre 1860 et 1912, cent vingt trois kilomètres de voies, percèrent trente six tunnels, édifièrent dix huit viaducs dont les plus célèbres ont permis de relier Morbier à Morez. Concurrencée par la route, la ligne a perdu l'essentiel de sa dimension économique d'alors, mais se découvre une vocation touristique. Les maisons appelées les Cuisiniers sont ainsi nommées en mémoire des cuisines installées pour nourrir les ouvriers de la ligne ferroviaire édifiée au début du XXe siècle. En savoir plus sur la Ligne des Hirondelles: www.saint-claude-haut-jura.com/ligne-hirondelles.html

Crédit : Laurent Gaignerot - PNRHJ



Les pelouses sèches (K)

Les Genévriers, aussi appelés «poivre du pauvre» témoignent de la sécheresse de ce sol pauvre et calcaire caractéristique des pelouses sèches. La dénomination même de «pelouse sèche» désigne un pré sec soumis à des conditions d'aridité une partie de l'année. Cette sécheresse n'est pas nécessairement liée à l'insuffisance des précipitations. C'est surtout la nature du sol qui entre en jeu : drainant (réserves en eau limitées), peu épais, pauvre en éléments nutritifs, et exposé au soleil.

Crédit : Nina Verjus - PNRHJ



Le tunnel de la Gouille au Cerf (L)

Remarquez la tête d'entrée du tunnel ferroviaire de Lézat, dit tunnel de la Gouille-au-Cerf, long de 1742 m, percé entre 1906 et 1911; c'est le plus long des ouvrages d'art – 9 viaducs et 18 souterrains – de la ligne entre Morez et Saint-Claude, dernière portion de la ligne d'Andelot – La Cluse inaugurée le 10 août 1912. Aujourd'hui la ligne porte le nom de Ligne des Hirondelles, tant elle est aérienne de par ses viaducs et ses courbes dans la montagne jurassienne. En savoir plus sur la Ligne des Hirondelles: www.saint-claude-haut-jura.com/ligne-hirondelles.html

Crédit : Nina Verjus - PNRHJ



La maison du 509, route du Noirmont (M)

La maison du 509, route du Noirmont permet de découvrir une façade entièrement en tôle, typique du Haut-jura. Il est courant dans tout le Haut-Jura de recouvrir sa façade sud-ouest d'un revêtement isolant et imperméable, car ce côté de la maison est exposé aux éléments. Le soleil, les vents d'ouest dominants qui apportent la pluie battante et la neige, les variations de température importantes, toutes ces conditions climatiques concourent à abîmer plus rapidement cette façade et à provoquer des infiltrations. Les enduits de chaux et de ciment n'étant pas suffisants, on recouvre donc de bois (tavaillons) ou de métal les façades exposées.

Classification des fourmis (N)

Les fourmis font parties de **la classe des insectes**. En effet, elles possèdent 6 pattes, un corps découpé en 3 parties (tête, abdomen, thorax), 2 antennes et 2 mandibules.

Il existe 12000 espèces de fourmis dans le monde entier. 213 espèces sont présentes en France et 60 dans notre Jura.

Les fourmis sont les animaux les plus nombreux sur Terre. On estime qu'il y a environ 10 millions de milliards d'individus vivants.... (10 000 000 000 000 000 000)

Observation : Vous pouvez apercevoir une fourmilière à droite du chemin avant l'intersection.